



Madame la Directrice Académique,

Tout d'abord, nous nous félicitons du fait qu'il y ait cette année une CAPD de clôture du mouvement, que nous demandions depuis plusieurs années. En effet, le mouvement provisoire étant compliqué dans le département et se prolongeant tout au long du mois de septembre, il nous semble important de recevoir des documents récapitulatifs et de pouvoir avoir un échange avec l'administration et faire un bilan des opérations du mouvement à cette période.

En revanche, nous déplorons le peu de réponses à nos interrogations et à celles des collègues sur les affectations de la part de la direction académique depuis la rentrée. Il est compliqué de travailler ainsi.

Nous tenions à vous faire part des conditions dans lesquelles les écoles et les équipes du département ont fait la rentrée. Les PES et les contractuels sont arrivés en nombre beaucoup plus important que les années précédentes dans le département, pour pallier au manque de personnels. Ces arrivées n'ont pas été travaillées avec les équipes. Il est souvent incompréhensible pour les collègues, notamment en début de carrière, de constater que les contractuels peuvent être affectés avant eux, sur des postes classes complets, alors qu'eux-mêmes sont affectés ensuite dans des conditions bien moins favorables. Il est difficile également d'accueillir les PES dans de bonnes conditions quand dans une même école, il peut y en avoir plusieurs. Sur le fond, la façon d'affecter ces personnels est discutable, nous avons déjà eu un échange à ce sujet lors de la CAPD précédente, mais c'est surtout sur la forme que nous souhaitons attirer votre attention : les enseignants des écoles ne reçoivent aucune explication, aucun cadrage, aucune information particulière sur le recrutement de ces personnels. Ils reçoivent parfois des injonctions de laisser leur classe ou d'être présents pour aider à former. Les ZIL peuvent être placés en soutien de ces personnels. On leur demande alors de s'improviser maîtres formateurs, de rester sur des postes sans leurs indemnités, et sans communication de la part de l'administration. Cette situation crée des tensions dans les équipes, et la colère ressentie envers l'administration se dirige parfois vers les personnels qui arrivent déjà dans des conditions très difficiles.

Les directrices et directeurs d'école, alors que leurs tâches administratives devaient être allégées, portent beaucoup : ils portent la colère et le désarroi légitime des familles et des enseignants lorsque les élèves sont en attente d'AVS, ils portent l'accueil des nouveaux enseignants et les conséquences que nous avons évoquées, ils portent le manque de reconnaissance dont souffrent leurs collègues, et maintenant, il leur est demandé d'annoncer eux-mêmes aux EVS, parfois leurs partenaires de travail depuis plusieurs années, que leurs contrats ne seront pas renouvelés ! Cette demande est inadmissible ! Les directeurs ne peuvent pas être mis dans cette situation-là, qu'ils n'ont pas choisie et dont eux-mêmes subissent de plein fouet les conséquences. Nous demandons que tous les EVS non renouvelés soient reçus par les IEN et que le traitement de la situation se fasse de façon humaine.

Encore une fois, nous dénonçons le manque de communication et de considération que l'administration montre aux enseignants du département.

En ne renouvelant pas les contrats aidés, l'État met en place un vaste plan social, qui se décline très fortement dans notre département puisque les 441 EVS aide à la direction d'école seront impactés à plus ou moins court terme. Si ces contrats étaient précaires et ne permettaient pas forcément aux personnels concernés de se réinsérer de façon pérenne dans le mode du travail, ils étaient quand même salutaires pour beaucoup d'entre eux. De plus, ils ont montré à quel point les écoles avaient besoin de la création d'emplois statutaires, occupés par des personnels formés et titularisés.

Pour demander la création d'emplois statutaires dans la fonction publique et protester contre ce plan social, pour que l'État arrête de considérer la fonction publique comme une variable d'ajustement des politiques d'austérité, pour protester contre le gel du point d'indice et contre le retour du jour de carence, mesure injuste et inefficace, la FSU, avec les huit autres fédérations de fonctionnaires, appelle les fonctionnaires à se mettre en grève le mardi 10 octobre prochain. Le SNUipp-FSU appelle les enseignants à s'inscrire massivement dans ce mouvement.